

DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR
Arrondissement de Saint-Brieuc
Commune de Jugon-les-Lacs

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 22 janvier 2026

Date de convocation : 16 janvier 2026
Nombre de conseillers : En exercice : 23 Présents : 18 Votants : 21

Certifié exécutoire compte tenu de la publication en ligne du 28 janvier 2026

L'an, deux mille vingt-six, le 22 janvier à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de JUGON-LES-LACS s'est réuni à la Mairie de Jugon-les-Lacs sous la présidence de M. Jean-Charles ORVEILLON, 1^{ER} adjoint au maire.

Etaient présents :

Mesdames et Messieurs Patrick MÉNARD, Christelle MEUNIER, Gwenaëlle AOUTIN, Adeline BRIVE, Robert LEBLANC, Jacky GILLET, Mauricette DIRR, Chantal TARDY, Natacha CARRO, Servane GESRET, Alexis POIDEVIN, Denis KEURMEUR, Jean-Charles ORVEILLON, Mickaël CARDIN, Jean-Pierre HERVE, Stéphanie FLEGEAU, Marie-Sergine BEZARD, Gwendoline FELIN

Etaient absents excusés :

Madame, messieurs Thierry LEBOUCHER, Pierre AUVRET, Eric MOISAN, Malika TOUBLANC, Julie POUPART.

Etaient absents représentés :

Procurations :

Madame Malika TOUBLANC a donné pouvoir à Madame Gwenaëlle AOUTIN
Madame Julie POUPART a donné pouvoir à Madame Mauricette DIRR
Monsieur Eric MOISAN a donné pouvoir à Monsieur Jean-Charles ORVEILLON

Secrétaire de séance : Madame Servane GESRET

CM 22.01.2026	Approbation du procès-verbal du 13.11.2025 et du 18.12.2025	Délibération n° 2026-001
---------------	---	-----------------------------

Rapporteur : Jean-Charles ORVEILLON

Monsieur le 1^{er} adjoint demande à l'assemblée s'il y a des remarques à formuler sur le fond du Procès-Verbal de la réunion du 13 novembre 2025.

Monsieur le 1^{er} adjoint demande à l'assemblée s'il y a des remarques à formuler sur le fond du Procès-Verbal de la réunion du 18 décembre 2025.

Aucune remarque n'étant apportée, les procès-verbaux sont adoptés à l'unanimité.

Suivent les signatures pour copie conforme,

Le 1^{er} adjoint au maire



Jean-Charles ORVEILLON